



LA LETTRE DE L'INTELLIGENCE ECONOMIQUE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MISSION INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE – SHFD

REVUE DE PRESSE

[Les PME commencent à se protéger face aux attaques informatiques](#), Les Échos, 25 janvier 2017

Les PME sont aujourd'hui visées tout autant que les grands groupes par les cybermenaces. Longtemps, elles ne se sont pourtant pas considérées comme des cibles. Il en résulte une protection souvent faible et des dommages d'autant plus considérables en cas d'attaque. En effet, si seuls 7,2% des grandes entreprises attaquées font état d'un impact financier, ce chiffre s'élève à près d'un tiers pour les PME.

5 conseils aux chefs d'entreprises peuvent cependant permettre de limiter les risques : sécuriser son ordinateur mais aussi les objets connectés ; sensibiliser tous les niveaux de la hiérarchie et imposer des bonnes pratiques ; assurer une veille et surveiller l'évolution des menaces et des modes opératoires pouvant toucher votre entreprise ; faire un audit ; surveiller et garder le contrôle de sa e-réputation.

[Fiscalité : pourquoi l'OCDE s'attaque au régime français des brevets](#), Les Échos, 27 janvier 2017

Le régime fiscal français des brevets permet d'appliquer aux revenus de la propriété intellectuelle un taux d'imposition de 15% au lieu des 33% habituels. Connu sous le nom de « *patent box* », ce mécanisme bénéficie à 200 ou 300 entreprises, principalement dans le domaine de la pharmacie ou des cosmétiques.

Selon l'OCDE, il serait « dommageable » et la France serait l'un des rares pays développés à ne pas l'avoir modifié. Bercy argue pour sa part que ce taux de 15% est encore supérieur à celui d'impôts sur les sociétés (IS) de certains pays (12,5% en Irlande, 10% en Bulgarie...).

Malgré cette demande de régularisation, l'OCDE n'a pas de pouvoir de sanction pour contraindre la France à modifier son régime.

[Alerte sur les risques liés aux acquisitions chinoises](#), Les Échos, 31 janvier 2017

Alors que les acquisitions chinoises se multiplient en Europe et aux États-Unis, des inquiétudes relatives aux risques financiers encourus par ces cibles industrielles émergent. Selon l'agence de notation S&P, ces achats reposent sur une dette importante fragilisant cibles étrangères et maisons mères chinoises. Ces dernières seraient alors « en position de détourner les actifs d'une filiale ou d'alourdir son passif en période de difficultés financières », notamment dans un contexte où l'État chinois souhaite graduellement réduire son soutien explicite aux entreprises publiques.

L'ACTUALITE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE D'IE



A l'occasion de la 21^e session nationale spécialisée (2017-2018), l'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) propose une session de formation en intelligence économique consacrée à la protection des entreprises ([programme](#)) ainsi qu'un cycle de formation « *security manager* » ([programme](#)) proposé en partenariat avec le Club des directeurs sécurité des entreprises (CDSE).

La nouvelle version du *Guide d'hygiène informatique* réalisée par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) est disponible. Ce guide présente 42 mesures pratiques incontournables pour renforcer la sécurité des systèmes d'information.



<https://www.ssi.gouv.fr/guide/guide-dhygiene-informatique/>



Le 31 janvier 2017, une réunion interministérielle s'est tenue au SISSE à Bercy afin de réaliser un point d'étape de la feuille de route du commissaire à l'information stratégique et la sécurité économiques. En présence de l'ensemble des ministères impliqués dans la PPIE, Jean-Baptiste CARPENTIER et son équipe ont présenté leurs travaux en matière d'analyse des risques et de veille stratégique.

A LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Le Flash ingérence n°30 de la DGSI du mois de février 2017 est consacré à la **Zone à régime restrictif (ZRR)** comme instrument de sécurité économique. Le dispositif de protection du potentiel scientifique et technique de la nation (PPST) a pour objectif de prévenir les actes de malveillance qui pourraient être commis dans des domaines stratégiques ou sensibles. Il permet ainsi la création de zones à régime restrictif (ZRR) dans certains lieux identifiés et définis au préalable par l'établissement, en concertation avec le ministère de tutelle.



Outil de sensibilisation, ce flash peut être communiqué aux interlocuteurs du monde de l'entreprise.



Dans le département de la Creuse, une sensibilisation à l'intelligence économique et à la sécurité des systèmes d'information a été organisée le 19 janvier 2017 à destination du corps préfectoral et des cadres des services de la préfecture.

Des représentants de la Direction renseignement et de la sécurité de la défense, de l'ANSSI et de la DGSI ont présenté les enjeux, risques et moyens de protection en matière de cybersécurité et d'intelligence économique.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter notre site intranet : <http://shfd.minint.fr/>
Lettre de l'intelligence économique : [abonnement](#) - [désabonnement](#)